

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 25 AVR. 2024

Recevoir
Levroult

ID : 031-213104847-20240409-DELCOM24_22-DE

DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2024-22

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

de la Commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-quatre et le 9 avril

à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 04/04/2024, sous la présidence de Mme Sophie LAY, maire.

Étaient présents : Mesdames CLAEYS, GAILLARD, MARTIN, MAURICE, PERTUISET, TOMAS, Messieurs ARTIGUE, de LASSUS SAINT GENIES, MORILLON, OTAL, ROUCH.

Était absent et représenté : M. AUXIÈTRE

Était absent : M. PEDRONO.

Monsieur ARTIGUE a été nommé secrétaire de séance.

OBJET: Adoption du Compte de Gestion du budget de l'assainissement 2023

Madame le maire présente au conseil municipal le compte de gestion du budget assainissement pour l'année 2023 établi par le Trésorier.

Le conseil municipal :

Considérant que ce compte de gestion dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif

- **DÉCLARE** que le compte de gestion 2023 dressé par le comptable public, visé et certifié par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Membres en exercice	14
Membres présents	12
Suffrages exprimés	13

Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Le maire,
Sophie LAY

